

Répartition intercantonale 2026

Raison sociale

N° de contribuable

1 Assujettissement à l'impôt

Cantons					
---------	--	--	--	--	--

1.1 For principal

Siège	Cochez ce qui convient : ☒	☐	☐	☐	☐	☐
Début de la période fiscale ou début du rattachement						
Fin de la période fiscale ou fin du rattachement						

1.2 Fors secondaires

Etablissements stables et/ou immeubles d'exploitation	☐	☐	☐	☐	☐
Début de la période fiscale ou début du rattachement					
Fin de la période fiscale ou fin du rattachement					

1.3 Fors spéciaux

Immeubles de placement	☐	☐	☐	☐	☐
Immeubles destinés à la vente (commerçants d'immeubles)	☐	☐	☐	☐	☐
Début de la période fiscale ou début du rattachement					
Fin de la période fiscale ou fin du rattachement					

2 Capital propre

Total

--	--	--	--	--	--

2.1 Détermination des quotes-parts cantonales

2.1.1 Actifs localisés et actifs du siège

Sous-total						
En %	%	%	%	%	%	%

2.1.2 Actifs mobiles

Sous-total de l'actif						

2.1.3 Corrections

--	--	--	--	--	--	--

2.1.4 Total de l'actif

--	--	--	--	--	--	--

2.1.5 En %

%	%	%	%	%	%	%
---	---	---	---	---	---	---

2.2 Répartition intercantonale du capital propre

2.2.1 Capital propre imposable en Suisse

--	--	--	--	--	--	--

Réduction d'impôt (art. 29 al. 3 LHID)

2.2.2 Actifs éligibles pour l'allègement

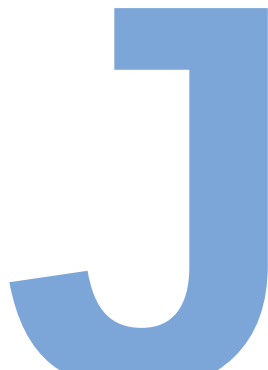
--	--	--	--	--	--	--

2.2.3 Part du capital en % bénéficiant de l'allègement

%						
---	--	--	--	--	--	--

2.2.4 Part du capital bénéficiant de l'allègement

--	--	--	--	--	--	--



Répartition intercantonale 2026

Raison sociale

N° de contribuable

3 Bénéfice net

Cantons

Total

3.1 Répartition des rendements et gains immobiliers

3.1.1 Loyers, autres recettes

3.1.2 Bénéfice en capital

3.1.3 ./ Frais d'entretien et d'administration

3.1.4 ./ Amortissements

3.1.5 ./ Intérêts passifs

3.1.6 Total

3.2 Détermination des quotes-parts cantonales

Cochez ce qui convient : ☒

3.2.1 ☐ En fonction du résultat net

Résultat net comptable

Redressements/déductions

./ Rendement net des participations

Total

En %

3.2.2 ☐ En fonction du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires

En %

3.2.3 ☐ En fonction des facteurs de production

Total de l'actif

Salaires capitalisés à 10%

Loyers capitalisés à 7%

Total

En %

3.3 Détermination du bénéfice net à répartir

3.3.1 Bénéfice net imposable en Suisse

3.3.2 ./ Rendements et gains immobiliers

3.3.3 ./ Rendement net des participations

3.3.4 ./ Eléments extraordinaires

Sous-total

3.3.5 ./ Préciput %

3.3.6 Bénéfice net à répartir

3.4 Répartition intercantonale du bénéfice net

3.4.1 Quote-part cantonale

3.4.2 Préciput

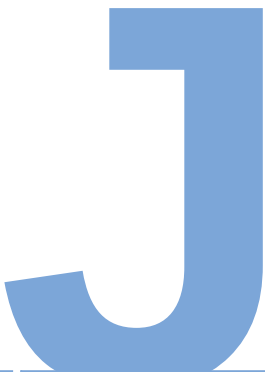
3.4.3 Eléments extraordinaires

3.4.4 Rendements et gains immobiliers

3.4.5 Rendement net des participations

3.4.6 Compensation

3.4.7 Bénéfice net imposable en Suisse avant réductions RFFA



Répartition intercantonale 2026

Raison sociale N° de contribuable

4 Réductions RFFA

Cantons					
	Total				
Bénéfice net imposable en Suisse avant réductions RFFA (report chiffre 3.4.7)					

4.1 Répartition des réductions RFFA

4.1.1 Réduction fiscale revendiquée liée aux brevets (annexe M)

4.1.1.1	Bénéfice de brevets et de droits comparables, après application du quotient Nexus (report chiffre 11)	
4.1.1.2	./. Imputation des dépenses de R&D (imputation coût d'entrée) (report chiffre 12.4)	
4.1.1.3	Base de calcul pour la réduction liée aux brevets et aux droits comparables (report chiffre 13)	
4.1.1.4	Réduction liée aux brevets et aux droits comparables (10%) (report chiffre 14)	

4.1.2 Réduction fiscale revendiquée liée aux dépenses de R&D (annexe N)

4.1.2.1	Base de calcul pour la réduction liée aux dépenses de R&D (report chiffre 4)	
4.1.2.2	Réduction liée aux dépenses de R&D (50%) (report chiffre 5)	

4.1.3 Réduction fiscale revendiquée liée aux réserves latentes déclarées à la fin des statuts fiscaux

4.1.3.1	Réduction liée aux réserves latentes déclarées à la fin des statuts fiscaux (report annexe E chiffre 2.2)	
---------	--	----------------------

4.1.4 Limitation des réductions fiscales

4.1.4.1	Réduction maximale (art. 13B LIPM et 25b LHID)					
4.1.4.2	Réduction fiscale admise (le plus petit montant entre la réduction revendiquée et maximale)					

4.1.5 Répartition des réductions RFFA admises

4.1.5.1	Quotes-parts d'exploitation en %	100 %	%	%	%	%	%
4.1.5.2	Répartition de la réduction fiscale totale admise ⁽¹⁾						
4.1.5.3	./. Répartition de la réduction liée aux brevets et aux droits comparables ⁽²⁾						
4.1.5.4	./. Répartition de la réduction liée aux dépenses de R&D ⁽³⁾						
4.1.5.5	./. Répartition de la réduction liée aux réserves latentes déclarées à la fin des statuts fiscaux ⁽⁴⁾						
4.1.5.6	Bénéfice net imposable en Suisse après réductions RFFA						

(1) Prioritairement en pourcent des quotes-parts d'exploitation (ch.4.1.4.1), mais au plus la réduction maximale (ch. 4.1.3.1).
L'éventuel solde est attribué au for spécial.

(2) Proportionnellement au montant de la réduction revendiquée (ch. 4.1.1.4) par rapport au total de la réduction revendiquée (ch. 4.1.1.4 + ch. 4.1.2.2 + ch. 4.1.3.1).

(3) Proportionnellement au montant de la réduction revendiquée (ch. 4.1.2.2) par rapport au total de la réduction revendiquée (ch. 4.1.1.4 + ch. 4.1.2.2 + ch. 4.1.3.1).

(4) Proportionnellement au montant de la réduction revendiquée (ch. 4.1.3.1) par rapport au total de la réduction revendiquée (ch. 4.1.1.4 + ch. 4.1.2.2 + ch. 4.1.3.1).